



2, rue Jean Sarrailh
64360 MONEIN
Tél : 05 59 72 87 00
Fax : 05 59 72 87 01

secretariat@ehpad-monein.fr

FORMALITÉS **ADMINISTRATIVES** **A ACCOMPLIR POUR UNE** **ADMISSION**

Dès que le médecin coordonnateur de l'E.H.P.A.D. a donné son accord, au cours de la visite médicale de pré-admission, en vue de l'entrée à la Roussane :

Pour tous les futurs résidents :

- Préciser le nom de la personne référente
- Fournir :
 - ☐ Copie de la **carte d'identité en couleur recto verso**
 - ☐ Copie du livret de famille ;
 - ☐ Photo récente du futur résident pour le mettre dans le dossier de soins
 - ☐ Copie carte d'assuré(e) social(e)
 - ☐ Copie couleur **Carte de mutuelle en couleur**
 - ☐ Copie couleur **Carte vitale recto verso**
 - ☐ Carte d'invalidité
 - ☐ Justificatifs des caisses de retraite ou relevés de compte sur lesquels sont versés les retraites
 - ☐ Copie dernier avis d'imposition
 - ☐ RIB
- Constituer le dossier en vue de l'attribution de l'Allocation Personnalisée au Logement;

Constituer le dossier de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie

- Signer l'engagement . de paiement des frais d'hébergement pour les résidents payants ;



. de reversement de ressources auprès de la Trésorerie de Mourenx pour les résidents demandant le bénéfice de l'Aide Sociale.

Pour les résidents devant relever de l'Aide Sociale :

- Constituer un dossier et le déposer à la Mairie du domicile du résident ;
- Prendre contact avec la trésorerie de Monein.

FE ACC 13 G1